



p. 6

SÉCURITÉ

La ville se dote de
la vidéoprotection

p. 7

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Faire le point
en toute transparence

p. 11

FESTIVITÉS

Le 13 juillet
anime Janzé

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°82 – JUILLET / AOÛT 2026



Janzé mag



Janzé, une ville dynamique & vivante

Vos contacts

Mairie

Renseignements au **02 99 47 00 54** ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au **02 99 47 28 60** ou servicetechniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au **02 99 47 38 25** ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au **02 99 47 09 59** ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au **02 30 30 01 13** ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au **02 99 47 64 75** ou policemunicipale@janze.fr.

Le Passage

Renseignements au **02 99 47 51 95** ou lepassage@janze.fr.

Médiathèque

Renseignements au **02 99 47 30 53** ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements au **02 99 47 07 52** ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au **02 22 93 68 00**.

Assurance maladie

Renseignements au **36 46** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au **02 99 47 16 67** ou pae.janze@rafcom.bzh.

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au **32 30**.

Mission locale

Renseignements au **02 99 75 18 07** ou contact@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au **02 23 55 51 44** ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

Relais Petite Enfance

Renseignements au **02 99 43 44 16** ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au **06 30 65 32 86**.

Architecte-conseil

Renseignements au **02 99 47 38 25**.

Conciliateur de justice

Renseignements au **02 99 47 09 59**.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au **02 99 43 64 87**.

Neotea

Renseignements au **02 23 48 80 00**.

Espacil

Renseignements au **06 30 05 03 21**.

ADIL (logement)

Renseignements au **02 99 78 27 27**.

Permanences juridiques

Renseignements au **02 99 43 64 87**.

Point Conseil Budget

Renseignements au **02 99 65 36 66**.

MSA

Renseignements au **02 99 01 80 80**.

ADMR

Renseignements au **02 99 47 04 50** ou janze.asso@admr35.org.

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au **39 60**.

Centre Hospitalier

Renseignements au **02 99 47 54 00** ou secretariat@hopital-janze.fr www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements au **02 99 43 44 45** (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : **02 99 47 04 50**
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : **02 99 47 64 18**
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : **02 99 43 23 73**
- Cabinet Riou et Tessier : **09 52 58 59 24**
- Cabinet Boukhchim Séverine : **06 68 21 76 02**
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : **115**

Transport à la demande

Renseignements au **02 99 43 64 87**.

Aqualia (eau potable)

Renseignements au **02 23 08 01 89**.

La Poste

Renseignements au **36 31**.

État civil

> Naissances

Joseph PELTIER (6 avril) • Paloma NIGNOL (18 avril) • Charly SEQUEIRA MESQUITA (21 avril) • Paloma RAMADANI (4 mai) • Ezio PERRIN (19 mai) • Yalena ALIDOR (14 mai) • Marceau MEUNIER (19 mai) • Malo KERGUEN (31 mai).

> Mariages

Angélique RIVERY et Mickaël VEQUEAU (2 mai) • Safia MARMOURI et Kévin LOPES GINJA (16 mai) • Céline RAIMBAUD et Sébastien BOURRY (13 juin) • Martine DOREL et Jean-François GAUTIER (13 juin) • Justine LÉGER et Romain VOREAUX (13 juin).

> Décès

Nolwenn POIRIER, 38 ans (8 avril) • Philippe LE BARBIER, 54 ans (9 avril) • Kamilia BENKASSEN, 51 ans (11 avril) • Constant JAMAUX, 92 ans (13 avril) • Alice MASSON veuve GODET, 103 ans (13 avril) • Odette RAMAGE veuve LOUIS, 95 ans (14 avril) • Fernand BOUDET, 91 ans (14 avril) • André JOSSE, 72 ans (15 avril) • Jean GERMANAZ, 92 ans (16 avril) • Marie BOUGET veuve LIZÉ, 87 ans (19 avril) • Annick GARCIAU, 74 ans (24 avril) • Pierre COLIN, 75 ans (24 avril) • Daniel GUILBAULT, 85 ans (25 avril) • Agnès CHASSÉ veuve RUFFAULT, 87 ans (26 avril) • Yvon RISTORI, 77 ans (28 avril) • Simone JOULAUD veuve GUILLAUME, 89 ans (30 avril) • Auguste PELHÂTE, 90 ans (3 mai) • Marie CROCC veuve POLIGNÉ, 99 ans (7 mai) • Michelle GAUVIN épouse LARCHEVÊQUE, 72 ans (10 mai) • Jean-Paul HEREDIA-CATHERINE, 49 ans (12 mai) • Jean-Yves FORTIN, 70 ans (13 mai) • Marcel RABU, 74 ans (13 mai) • Corinne ESSELING épouse QUÉRÉ, 63 ans (14 mai) • Annick LACIRE épouse GAULTIER, 84 ans (16 mai) • Marie-Thérèse HUREL veuve PLESSIS, 95 ans (24 mai) • Michel MARCHAULT, 87 ans (30 mai) • Roger SIMON, 85 ans (30 mai) • Franck QUINTIN, 59 ans (2 juin) • Robert ZANATO, 83 ans (4 juin) • Christiane DESMONS épouse BEASSE, 77 ans (4 juin).

2 **BLOC-NOTES**3 **ÉDITO**4 - 5 **ACTUALITÉS & SERVICES PUBLICS**6 - 7 **URBANISME & CADRE DE VIE**

La ville de Janzé se dote de la vidéoprotection

Stop aux dépôts sauvages !

Travaux de la Mairie, faire le point en toute transparence

Un projet local de partage d'électricité renouvelable

8 - 11 **DOSSIER**

Janzé, une ville vivante et dynamique

12 **VIE ECONOMIQUE**

La Palissade, atelier artistique pour oser et explorer

Un accompagnement pour aider les dirigeants

13 **ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ**

Un été de culture, de patrimoine et de convivialité

Le Hangart : inscriptions pour la saison 2026-2027

14 **JEUNESSE & VIE SCOLAIRE**

Sophrologie et yoga : des outils pour faciliter les apprentissages

Fin de mandat pour les élus du CMJ

Mission Argent de poche, c'est parti !

15 **VIE SOCIALE**

Emma et Sandra, engagées pour favoriser le bien vieillir

Un nouveau conseil d'administration pour le CCAS qui fourmille de projets

16 - 17 **VIE ASSOCIATIVE**

La Forge des Légendes, une association pour partager l'univers Warhamme

Créez votre caisse à savon !

Le Berger Australien à l'honneur cet été

De très bons résultats pour les gymnastes janzéennes

18 **VOS DÉMARCHES**18 **EXPRESSIONS**19 **AGENDA**20 **DER**

Chères Janzéennes, chers Janzéens,

Depuis notre prise de fonction, il y a trois mois, nous sommes pleinement mobilisés pour mettre en œuvre notre projet, avec une priorité forte : dynamiser notre centre-ville.

Dans cette perspective, plusieurs actions ont été engagées, notamment pour faire revenir des événements au cœur de notre commune. Grâce à l'investissement des commerçants, des bars et des restaurants, que je tiens à remercier chaleureusement, la Fête de la musique a fait vibrer le centre de Janzé. Un bel événement populaire qui nous a rassemblés dans une ambiance conviviale.

Dans le même esprit, à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé après notre élection, la guinguette estivale « À la bonheur » a pris place au cœur de Janzé. Cette nouvelle offre familiale, accessible aux personnes à mobilité réduite et située à égale distance des différents quartiers de la commune, répond à notre volonté de renforcer l'attractivité du centre-ville. Nous dresserons un bilan de cette première édition à la fin de la saison afin de l'adapter pour les années à venir.

Par ailleurs, nous avons également travaillé sur un autre levier important : le stationnement. Ainsi, le parking d'une vingtaine de places situé à l'arrière de La Poste est désormais ouvert à toutes et à tous. Des aménagements sont prévus pour en augmenter la capacité.

En parallèle, nous héritons de dossiers complexes qu'il nous appartient désormais de finaliser. Comme nous nous y étions engagés, nous avons souhaité, dans ce Janzé Mag, faire toute la transparence sur le chantier de la mairie et prendre les décisions qui s'imposaient.

Notre cap est clair : agir pour mettre notre commune en mouvement.

Je vous souhaite un très bel été à Janzé.

Bien fidèlement,

Jonathan Houillot,
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4800 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : Jonathan Houillot • Comité de rédaction : Commission Communication
• Rédactrices : Service Communication, Jennifer Jamis & Anastasia Grunenwald - communication@janze.fr •
Crédits photos : Ville de Janzé, RAF Communauté, Freepik sauf mentions contraires • Maquette : Le Kwalé •
Impression : Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal :
à parution • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain Janzé mag septembre 2026.

CIVISME

Quand bricoler ?
Quand tondre ?

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité tels que les tondeuses ou taille-haies sont autorisés du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche et jours fériés seulement entre 10h et 12h.

PRÉVENTION DES
CAMBRIOLAGESPartez en vacances
sereinement !

Afin de partir en vacances l'esprit serein, la gendarmerie vous prodigue quelques conseils :

- signalez votre départ auprès de la police municipale ou de la gendarmerie avec le formulaire Opération Tranquillité Vacances (sur service public.fr)
- prévenez vos voisins ou vos proches de votre départ et invitez-les à faire quelques passages à votre domicile et à relever votre courrier
- contrôlez vos serrures, en particulier les accès les plus vulnérables (garage, jardin, baies coulissantes; portes de service, etc)
- n'oubliez pas de verrouiller vos ouvertures lorsque vous quittez votre domicile ou vous vous couchez
- activez votre système d'alarme si vous en êtes dotés lors de chacune de vos absences
- en qualité de voisins, soyez vigilants et n'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie ou en composant le 17 à tout moment.

Renseignements :
Gendarmerie de Janzé
au 02 99 47 03 18

TOILETTES
PUBLIQUESAméliorer le confort au
parc de l'Yve

De nouvelles toilettes autonomes ont été installées au parc de l'Yve. Fonctionnant sans eau ni raccordement électrique, elles offrent un service supplémentaire aux visiteurs tout en s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement.

HORAIRES D'ÉTÉ
Services municipaux

- Accueil de la mairie : fermé les samedis du 11 juillet au 22 août inclus.
- Police municipale : fermée pour congés du 3 au 9 août.
- Service Vie associative et Manifestations : fermé du 27 juillet au 14 août. Réouverture du service le 17/08/2026.

STATIONNEMENT

Des places de parking
supplémentaires

Le parking de la Canopée est ouvert à tous 24h/24 et 7j/7 au cœur de ville pour profiter des commerces et des services. Ce parking d'une vingtaine de places permet de compenser les places utilisées par la guinguette située sur le Champ de Foire. Ce parking d'une vingtaine de places sera aménagé pour en augmenter la capacité.

Compte-rendu du
conseil municipal
du 29 avril

• La ville de Janzé a souhaité accompagner les commerçants lors de la phase travaux de la mairie en créant une commission locale d'indemnisation amiable qui étudiera les demandes d'indemnisation des commerçants dont le chiffre d'affaires aurait subi une baisse tangible en relation directe avec la diminution du nombre de stationnements place de l'Hôtel de Ville.

• Le conseil municipal a approuvé la convention de mise à disposition du bâtiment Médiathèque, à titre gracieux, au profit du service Libellule de Roche aux Fées qui gère la Communauté de communes.

• Le conseil municipal a approuvé la convention liant la ville de Janzé au département dans le cadre du versement d'une subvention de 166 098 € accordée par le Département pour les travaux de la piste cyclable Janzé-Brie.

• Le conseil a confirmé sa volonté de porter le projet de construction des locaux de service et techniques de la Gendarmerie de Janzé correspondant à 16 quotes-parts LST et représentant 4 unités-logements (UL).

• Le conseil municipal a adopté les différents budgets primitifs 2026 et a adopté les taux d'imposition comme suit :

- Taux de la taxe d'habitation : 13,85%
- Taux de la taxe sur le foncier sur les propriétés bâties : 39,77 %
- Taux de la taxe sur le foncier sur les propriétés non bâties : 38,64 %

Les taux des taxes communales restent inchangés

• Le conseil municipal a accordé une subvention de fonctionnement au CCAS de Janzé pour l'année 2026 d'un montant de 148 300 €.

• Le conseil Municipal a approuvé le fonds de concours de 47 284€ versé par Roche Aux Fées Communauté pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux accueils de loisirs.

• Le conseil municipal a délibéré afin de fixer le montant des subventions attribuées aux associations pour l'année 2026 pour un montant global de 96 391€.

• Le conseil municipal a accordé pour l'année 2026, les subventions pédagogiques suivantes : 24,07 € par élève en école maternelle ou élémentaire ; 18,45 € par élève de collège, segpa et MFR ; 12,64€ par élève de segpa non janzéen et élève de la MFR non janzéen.

Le compte-rendu est consultable sur le site internet de la ville www.janze.fr

PLAN CANICULE 2026



Le CCAS actualise le registre communal des personnes vulnérables

La ville de Janzé invite les habitants les plus fragiles et isolés à s'inscrire sur le registre communal. Géré par le CCAS, le registre a pour objectif de faciliter l'accompagnement des personnes en cas de crises ou d'événements exceptionnels comme une canicule.

Comment s'inscrire ?

> Contacter l'accueil du CCAS au **02 30 30 01 13** ou ccas@janze.fr

> Le formulaire d'inscription est aussi disponible sur www.janze.fr

L'inscription peut être faite soit par la personne elle-même ou par son tuteur légal, soit par un tiers (parent, proche, médecin...) si l'intéressé ne s'y oppose pas.

Adoptons les bons réflexes pour nous protéger

LES SIGNES D'ALERTE



Maux de tête



Vertiges
Crampes



Fatigue inhabituelle



Température corporelle élevée

LES BONS GESTES



S'hydrater

- Boire de l'eau régulièrement
- Ne pas attendre d'avoir soif



À l'extérieur

- Porter des vêtements légers et se protéger
- Se protéger avec une casquette et de la crème solaire



Rester au frais

- Aérer tôt le matin et la nuit
- Fermer volets et fenêtres en journée
- Utiliser ventilateurs ou climatiseur si possible



En cas de malaise ou de coup de chaleur

APPELEZ LE 15

CASERNE DES POMPIERS

Un nouveau chef de centre entre en fonction

Le 2 juin dernier, le Centre d'Incendie et de Secours de Janzé a vécu un grand moment avec la **prise de commandement de David Bernadet**. À cette occasion, Jonathan Houillot, maire, a tenu à saluer le travail accompli par ses prédécesseurs : « *Au nom de la ville de Janzé, je remercie Nicolas et Christophe, chef de centre et chef de centre adjoint, qui se sont engagés avec passion et disponibilité dans leurs fonctions.* »

La commune adresse tous ses encouragements à David Bernadet pour cette nouvelle responsabilité et lui souhaite pleine réussite dans ses missions.



©Sapeurs-pompiers – SDIS 35

URBANISME

Recensement des bâtiments agricoles

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la ville réalise un recensement des bâtiments agricoles traditionnels susceptibles de changer de destination en faveur du logement.

Des critères à respecter

Les bâtiments concernés doivent notamment présenter :

- une structure traditionnelle en pierre ou en terre, en bon état
- une emprise au sol minimale de 50 m²
- une distance supérieure à 100 m de toute exploitation agricole en activité ou ayant cessé son activité depuis moins de deux ans.

Comment proposer un bâtiment ?

Si vous êtes intéressé, vous êtes invité à transmettre au service urbanisme :

- les références cadastrales et la localisation du bâtiment
- la situation et l'usage des bâtiments agricoles situés à proximité ;
- des photographies permettant d'apprécier l'état et les caractéristiques du bâtiment.

Chaque proposition sera étudiée dans le cadre des travaux de révision du PLU avant la fin de l'été 2026.

Plus d'infos

02.99.47.67.09

plu@janze.fr

La ville de Janzé se dote de la vidéoprotection

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité, la ville de Janzé a mis en place un dispositif de vidéoprotection. Ce nouvel équipement vise à renforcer la sécurité des habitants et à accompagner les services dans leurs missions du quotidien.

Un outil au service de la sécurité

La sécurité était une priorité mise en avant par Jonathan Houillot et son équipe lors des dernières élections municipales. Avec la mise en place de la vidéoprotection, la ville concrétise cet engagement. « Comme pour l'élargissement des horaires de l'éclairage public, le déploiement de la vidéoprotection était l'une de nos priorités de début de mandat pour **agir concrètement pour la sécurité**. » souligne Jonathan Houillot, maire de Janzé.

Un dispositif déployé sur des points stratégiques

Installées en plusieurs points stratégiques du centre-ville, les caméras répondent à un cadre réglementaire strict. Les dispositifs de surveillance pourront d'ailleurs être déplacés en fonction des événements et des besoins.

« La vidéoprotection a pour objectif d'aider la police municipale et la gendarmerie dans la résolution d'enquête. Elle a aussi un effet dissuasif. » rappelle Jonathan Houillot. Dans les mois à venir, l'équipe municipale a la volonté d'étendre le dispositif de vidéoprotection en lien avec les services de Gendarmerie. ■



Jonathan Houillot, maire de Janzé et Francis Lunel, conseiller délégué à la sécurité ont oeuvré conjointement avec le major Samuel Levavasseur et la police municipale en faveur du déploiement de la vidéoprotection.



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



JE NE FAIS PAS...



Jeter dans la nature ou la rue mes déchets et encombrants



Les déposer au pied des conteneurs ou aux abords de la déchetterie



Les brûler



JE FAIS...



Apporter en déchetterie mes encombrants et déchets dangereux



Trier mes déchets recyclables



Déposer le verre et les textiles dans les conteneurs d'apport volontaire



Retourner en magasin et dans les points de collecte en cas de besoin (piles, déchets électroniques, pneus, batteries...)

CONSÉQUENCES DES DÉPÔTS SAUVAGES



Dégradation du paysage



Pollution de l'environnement



Nuisances olfactives



Nuisibles et maladies

LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS

Le dépôt de déchets dans la nature est une infraction :

150€ D'AMENDE

Travaux de la Mairie: faire le point en toute transparence

Depuis mai 2025, un chantier de mise en accessibilité de la mairie a été lancé. Suite à son élection, la nouvelle équipe municipale a souhaité faire toute la lumière sur ce chantier. Pour ne plus perdre de temps et retrouver du stationnement, il a été décidé de scinder le marché en 2 entre l'intérieur et l'extérieur.

Pour permettre la mise en accessibilité de la salle du conseil et des mariages de la mairie aux personnes à mobilité réduite, un projet d'extension implanté en façade sud a été validé lors de la précédente mandature. Depuis le démarrage des travaux, des difficultés majeures ont impacté le calendrier initial :

- À l'intérieur du bâtiment, la **découverte de mэрule** en septembre 2025 a nécessité la mise en œuvre d'interventions complémentaires importantes : déposes successives d'éléments existants et de planchers, traitements des bois concernés et travaux de reprises, désormais achevés.
- Sur la partie extension interrogée par la nouvelle majorité, des difficultés importantes sont rencontrées depuis le lancement du chantier. Celles-ci amènent la ville à prendre des dispositions nécessaires à la **préservation des intérêts de la ville**.

De nouvelles phases de travaux

La nouvelle équipe municipale a souhaité réexaminer cette opération afin de définir les conditions les plus adaptées. C'est ainsi qu'il a été décidé de **dissocier le projet en deux phases distinctes** :

- La première priorité de la municipalité est aujourd'hui d'**achever les travaux concernant le bâtiment existant afin de permettre la réouverture de la mairie dans les meilleurs délais**. L'objectif est une réception des travaux à la fin de l'automne 2026. « **Cette étape permettra également de réduire l'emprise du chantier et de libérer les places de stationnement actuellement occupées, répondant ainsi à une attente forte des commerçants et des usagers du centre-ville.** » met en avant Jonathan Houillot, maire de Janzé
- Dans un second temps, la commune poursuivra le projet de mise en accessibilité de l'hôtel de ville par la **réalisation de l'extension prévue**. Cette option a été retenue au regard des contraintes et des montants engagés afin de **limiter l'impact financier déjà conséquent du chantier**. La procédure de relance de cette opération sera engagée pour une reprise des travaux en 2027.

Au-delà des adaptations rendues nécessaires par les circonstances du chantier, les services municipaux et la salle du Conseil municipal seront

accessibles pour tous. **Le projet initial sera néanmoins révisé afin d'optimiser et de conserver du stationnement.** « *Nous avons hérité d'une situation complexe qui a notamment fragilisé les commerces. Toutefois, élus et services restent pleinement mobilisés pour terminer cette opération dans les meilleures conditions, avec une exigence de transparence et d'efficacité.* » souligne Jonathan Houillot. ■

Nota Bene : ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'Etat et de Roche aux Fées Communauté.



Janzé rejoint un projet local de partage d'électricité renouvelable

La ville de Janzé participera, à partir de début 2027, à la mise en place d'une boucle locale d'autoconsommation collective aux côtés d'acteurs publics et privés du territoire. L'objectif ? Permettre à des producteurs d'électricité renouvelable de fournir directement une partie de leur énergie à des consommateurs proches, dans un cadre local et organisé. **Le projet, lancé avec l'impulsion de Roche aux Fées Communauté dès décembre 2025, réunit aujourd'hui 14 structures engagées sur le territoire.** Il est animé par Estuaire Énergies pour l'accompagnement des entreprises et sera géré par Part'EnR 35 pour le volet collectivités. Le scénario actuellement étudié prévoit 14 sites consommateurs, dont plusieurs bâtiments publics

et 4 sites producteurs.

En rejoignant cette démarche, **Janzé mettra à disposition sa production d'énergies renouvelables et participe à une logique de consommation plus locale de l'électricité produite sur le territoire.**

Pour la commune, **l'intérêt est double** :

- mieux maîtriser à terme une partie des dépenses énergétiques
- contribuer au développement d'un modèle énergétique plus local et plus sobre.

Une initiative qui s'inscrit dans une dynamique plus large de coopération entre acteurs économiques et collectivités autour des enjeux d'énergie et de transition climatique. ■

Une balade au plus près des espaces naturels, un détour par les commerces du centre-ville, une soirée conviviale à profiter des animations locales ou encore un moment de détente en famille... Partout dans la commune, les lieux de vie s'animent pour faire de la saison estivale un moment de partage et de découverte.

SAISON ESTIVALE

Janzé, une ville dynamique et vivante



Profitez de l'été pour re.découvrir Janzé

Parc de l'Yve et
son parcours de santé



Des aires de jeux
pour enfants

Des chemins de
randonnée
à découvrir

Bois de la Jaroussaye



Square de l'Eglise



Les Jardins
de la Briqueterie...



...et son expo photos à
découvrir tout l'été

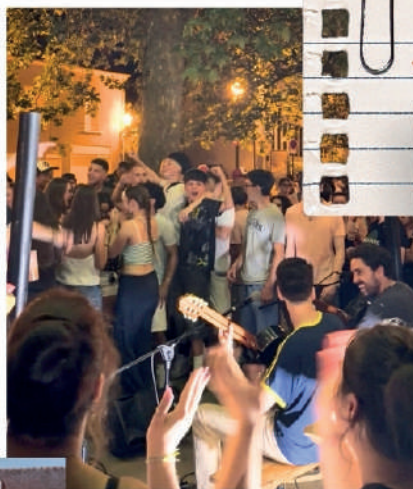
L'été bat déjà son plein dans le centre-ville de Janzé...

GUINGUETTE « À LA BONHEUR »



“ Une ambiance chaleureuse et familiale, des animations estivales, l'esprit guinguette s'invite à Janzé ”

Jusqu'au 12 septembre, retrouvez la guinguette « À la Bonheur » située au Champ de Foire et profitez des animations du cœur de ville janzéen.



Fête de la musique



Grand prix de la Roche aux Fées



Color Run

Fest'Yve



Et de nouveaux rendez-vous vous attendent...

« Dès les premières semaines du mandat, l'équipe municipale a souhaité mettre l'accent sur la vitalité du centre-ville et contribuer à son dynamisme en proposant des animations populaires et rassembleuses comme la Fête de la Musique. Ces réussites ont notamment été possibles grâce à un partenariat fructueux avec les commerçants de la commune. En parallèle, un nouveau lieu de vie familial et de partage en cœur de ville a pris ses quartiers près du Champ de Foire avec la guinguette estivale.

Nous continuerons à agir pour un centre-ville vivant tout au long du mandat. »

Jonathan Houillot, maire de Janzé.



A partir de 16h
Animations enfants



18h45 : concerts et
animations musicales



19h : course
cycliste



23h15 : feu d'artifice
puis bal populaire

FESTIVITÉS DU 13 JUILLET

La ville s'anime pour
célébrer la Fête nationale
dans une ambiance
conviviale, festive et
familiale. Joignez vous
à la fête !

ANIMATIONS À LA BRIQUETERIE

Des temps d'animations
vous sont proposés



Atelier
mosaïque
mercredi
26 août



Grands jeux
mercredi 22 juillet

Plus d'infos
sur
www.janze.fr

La Palissade, un atelier artistique pour oser et explorer

Lieu de création, d'exploration artistique et d'accompagnement par l'art, La Palissade a ouvert ses portes ce printemps au cœur de Janzé. Imaginé par Nadine Herbelin, artiste muraliste et art-thérapeute diplômée, ce nouvel atelier accueille adultes, adolescents et structures du territoire autour de pratiques artistiques accessibles à tous.

Nadine Herbelin a imaginé La Palissade comme un lieu à part, pensé comme **un espace de respiration et de création**. Niché au fond d'une petite allée, à quelques pas du centre-ville, le lieu porte bien son nom. « *J'aime dire qu'on est un peu à l'écart du tumulte du monde* » confie-t-elle.

Un atelier pour créer sans pression

À La Palissade, les ateliers d'expression s'adressent **aux adolescents et aux adultes, débutants comme habitués**. Aucun prérequis n'est demandé. Peinture, gravure, argile, textile, matériaux de récupération... Les propositions sont variées et chacun avance à son rythme, selon ses envies. L'objectif n'est pas d'apprendre une technique parfaite ni de produire un résultat attendu, mais d'**oser explorer**. Comme Nadine Herbelin le résume si bien : « *chacun cherche sa propre manière de faire.* »

L'art comme espace d'accompagnement

Art-thérapeute diplômée RNCP et membre du Syndicat français des art-thérapeutes, Nadine accompagne également enfants, adolescents et adultes en **séances individuelles ou collectives**. Ces accompagnements s'adressent notamment **aux personnes fragilisées** par la maladie, vivant avec un handicap, confrontées à des troubles anxieux ou à une période d'épuisement. L'atelier accueille aussi des groupes venus d'institutions comme les foyers de vie, IME ou Ehpad, en lien avec les équipes soignantes et éducatives.

Un lieu vivant tourné vers les habitants

La Palissade propose différents ateliers une semaine sur deux. Les autres semaines Nadine Herbelin les consacre à la réalisation de fresques murales, parfois participatives, dans des écoles, entreprises ou institutions. Pensé pour être **accessible à tous**, le lieu dispose d'un accès PMR et d'une



aire de stationnement à proximité. **Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont d'ores et déjà ouvertes.** ■

Infos pratiques

07 68 63 19 36
palissade.atelier@gmail.com
palissade-atelier.fr
Atelier situé au 10 ter rue Aristide Briand - Portes ouvertes samedi 5 septembre de 10h à 13h.

Un accompagnement pour aider les dirigeants

Installée à Janzé, Marie Maudieu propose un accompagnement sur-mesure pour accompagner les acteurs locaux dans leurs prises de décision et avancer avec plus de confiance.

Coach en posture professionnelle, formatrice et consultante, Marie Maudieu intervient principalement auprès de dirigeants et managers confrontés à des situations de tension, de doute ou de blocage. Son métier consiste à **mettre en lumière ce qui freine l'action afin d'aider chacun à reprendre la main sur ses décisions**.

Remettre en mouvement ses décisions
Son ambition : permettre aux personnes accompagnées de retrouver



leurs ressources, d'oser avancer et de révéler leur potentiel. Comme elle le résume, l'objectif final est de « **réactiver leur zone de génie** ». Le nom de son entreprise MOVENS, issu de l'association des mots mouvement et sens, traduit cette volonté de

remettre en mouvement des situations parfois figées. Les accompagnements débutent par un diagnostic gratuit, avant la mise en place d'un suivi personnalisé.

Une activité ancrée dans le territoire

Marie Maudieu travaille aujourd'hui avec des TPE, PME, associations ou encore des institutions. Elle développe également **des collaborations avec d'autres professionnels du territoire**, comme Nadine Herbelin. À travers MOVENS, cette entrepreneuse souhaite contribuer au dynamisme local en offrant aux dirigeants et aux équipes un espace d'écoute, de réflexion et de mise en mouvement. ■

Infos pratiques

06 52 40 80 43
movens.coaching@gmail.com

Un été de culture, de patrimoine et de convivialité sur le territoire

Tout au long de l'été, Roche aux Fées Communauté propose une programmation riche et accessible à toutes et tous, mêlant spectacles vivants, arts de rue, patrimoine, contes, peinture et découvertes en famille.

Un été de spectacles et de convivialité

Le coup d'envoi des animations estivales sera donné le 3 juillet à Martigné-Ferchaud avec **Toast**, un spectacle de la compagnie Le Goût des Notes présenté dans le cadre de la résidence-mission La Grande Déambule. Entre musique, cuisine et humour, cette création originale ouvrira officiellement la 9^e édition de **L'Été à l'Étang**, rendez-vous estival incontournable du territoire. Tout au long de l'été, le site de l'Étang de la Forge accueillera spectacles, stages de cirque, cinéma en plein air et temps festifs. Parmi les temps forts figurent notamment **les Étinzelles Aquatiques**, du 5 au 8 août, ainsi que plusieurs animations portées par les associations locales.

Patrimoine et récits au cœur de l'été

Le patrimoine sera également à l'honneur avec **les Dimanches contés**, organisés les 5 et 12 juillet à la Roche aux Fées et au château de Marcellé-Robert. Accompagnés du conteur Dominique Bussonais, les visiteurs pourront redécouvrir ces sites emblématiques à travers des visites contées, des animations familiales et un spectacle inspiré des récits traditionnels.

Du 15 au 19 juillet, **la Semaine de la Préhistoire** invitera petits et grands à remonter le temps au pied du célèbre

dolmen de la Roche aux Fées. Des ateliers gratuits permettront de découvrir de manière ludique les modes de vie et les savoir-faire des populations préhistoriques.



©Julie Cherk

Des rendez-vous festifs pour tous les publics

Enfin, **les Mercredis de la Roche aux Fées**, les 22 et 29 juillet à Essé, proposeront des soirées conviviales mêlant balades animées, marché à manger, concerts et arts de rue dans le cadre exceptionnel du site mégalithique.

À travers cette programmation estivale, Roche aux Fées Communauté poursuit son engagement en faveur d'une culture accessible à tous, tout en valorisant les patrimoines, les paysages et les acteurs qui font vivre le territoire.

Infos

tourisme.rafcom.bzh/

Le Hangart : les inscriptions pour la saison 2026-2027 sont ouvertes

Le HangArt dévoile sa nouvelle offre de cours et d'ateliers pour la saison 2026-2027. Musique, théâtre, pratiques collectives et découvertes artistiques seront une nouvelle fois au rendez-vous pour les enfants, les adolescents et les adultes.

De nouvelles propositions musicales

Cette année, plusieurs nouveautés viennent enrichir la programmation. Côté musique, **une nouvelle Classe Tutti** destinée aux élèves du CE1 au CM2 associera pratique instrumentale et formation musicale dans un format collectif de 1H30.



Les adolescents et les adultes pourront également découvrir **un nouveau cours de guitare d'accompagnement**, consacré à l'apprentissage des grilles d'accords pour accompagner facilement un répertoire de chansons.

Une formule de **cours à la carte**, sous la forme d'un forfait de 8 heures à répartir librement sur l'année, fait également son apparition. Quant à l'offre **théâtre**, elle s'étoffe avec **l'ouverture d'un cours adultes**, accessible à tous les niveaux et organisé tous les quinze jours dans un cadre convivial favorisant l'expression et la créativité.

Des projets interdisciplinaires

Le HangArt poursuit aussi le développement des pratiques artistiques croisées avec deux propositions interdisciplinaires. Le parcours **Découverte interdisciplinaire**, destiné aux élèves de CP et CE1, permettra d'explorer successivement **le théâtre, les arts plastiques et la musique**. Quant à La Petite Compagnie, elle réunira des jeunes déjà expérimentés autour d'un **projet collectif mêlant musique et théâtre**.

Infos et réservations

lehangart.rafcom.bzh

Des outils pour faciliter les apprentissages

Canaliser son énergie, mieux gérer son stress ou retrouver plus facilement le chemin du calme après l'école : de nombreux parents sont confrontés à ces problématiques. Parmi les outils qui peuvent accompagner les enfants dans leurs apprentissages, la sophrologie et le yoga séduisent grâce à leur approche ludique et accessible.

Dans le cadre de son dispositif d'accompagnement scolaire pour **lutter contre le pré-décrochage**, le Pôle Education a proposé fin mai une semaine dédiée au bien-être à destination des enfants et de leurs parents. L'occasion de découvrir concrètement ces pratiques et leurs bénéfices à travers des ateliers animés par la sophrologue Claire Cassigneul et l'association « Le Chien Tête en Bas ».

Apprendre à écouter son corps et ses émotions

La sophrologie permet aux enfants de mieux identifier leurs sensations et leurs émotions grâce à des exercices simples de respiration, de relaxation ou de visualisation. En apprenant à ralentir et à se concentrer sur leur respiration, ils développent progressivement **des outils qu'ils peuvent réutiliser lorsqu'ils ressentent du stress, de la colère ou de l'agitation**. Lors de l'atelier proposé aux familles, les enfants ont notamment découvert des exercices pour se calmer par eux-mêmes et relâcher les tensions accumulées au cours de la journée.

Le yoga, bien plus qu'une simple méditation

Souvent associé à l'image de personnes assises en tailleur les yeux fermés, le yoga est en réalité une pratique très variée. À travers des postures, des jeux corporels ou même

des exercices à réaliser en binôme, il aide les enfants à **développer leur concentration, leur confiance en eux** et leur capacité à gérer le stress. L'atelier a permis aux familles de découvrir une approche dynamique et conviviale, favorisant également la complicité entre parents ou animateurs et enfants.

Des outils à réutiliser en famille

L'un des principaux atouts de ces pratiques est leur simplicité. Quelques minutes de respiration, un exercice corporel ou un moment de relaxation peuvent facilement trouver leur place dans le quotidien : *« À l'issue des ateliers, chaque famille est repartie avec des fiches pratiques pour pouvoir reproduire les exercices à la maison. Les enfants suivis par le dispositif d'accompagnement scolaire de la ville sont ainsi repartis avec des techniques qu'ils peuvent reproduire aisément. **Se sentir bien dans son corps et dans sa tête favorise les apprentissages.** »* se félicite Elma Poulin, porteuse du projet au sein de la collectivité. ■



Fin de mandat pour les élus du CMJ

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont réunis pour la dernière fois de leur mandat, marquant ainsi **la fin de deux années d'engagement au service de la commune**. La ville remercie chaleureusement l'ensemble des jeunes conseillers pour leur implication, leurs idées et leur participation à la vie locale durant ces deux années marquées notamment par la création du skatepark et l'organisation d'une collecte de jouets. Félicitations à eux pour leur engagement et bonne continuation dans leurs futurs projets !



Mission Argent de poche, c'est parti !

Cet été, 27 jeunes janzéens vont participer au dispositif « Argent de poche » mis en place par la ville. Au total, ils réaliseront **plus de 120 missions au sein des services municipaux** : entretien des écoles et des locaux, aide en restauration, rangement de matériel, travaux administratifs, préparation de la rentrée scolaire ou encore numérisation de documents. Autant de missions qui rendent service à la collectivité.

Attaché à relancer ce dispositif, le maire Jonathan Houillot souhaite que les jeunes puissent « **découvrir le monde professionnel tout en s'impliquant concrètement dans la vie de leur commune.** » Encadrés par les agents municipaux, ces jeunes bénéficient ainsi d'une **première expérience enrichissante et bénéficie d'une gratification de 15 € par mission.**

Des missions « Argent de poche » seront également organisées aux vacances d'automne, n'hésitez pas à retirer dès à présent un dossier d'inscription en Mairie.

Emma et Sandra, engagées pour favoriser le bien vieillir à Janzé

Deux nouvelles volontaires en service civique, Emma et Sandra, ont rejoint le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Pendant plusieurs mois, elles viendront renforcer les actions menées auprès des seniors de la commune aux côtés d'Audrey Marchand, animatrice de vie sociale.

Le vieillissement de la population s'accompagne parfois d'un risque d'isolement, notamment pour les personnes vivant seules ou rencontrant des difficultés à se déplacer. Afin de maintenir le lien et de favoriser les rencontres, le CCAS développe tout au long de l'année de nombreuses actions à destination des seniors du territoire. « Pour la deuxième année consécutive, **je serai accompagnée de deux jeunes volontaires pour faire vivre les temps d'animation pour les seniors.** Pendant 8 mois, avec Lisa et Marina, nous avons créé une dynamique et un esprit collectif tout en investissant notre nouvel espace d'animation Ty Coz. Aujourd'hui avec l'arrivée d'Emma et Sandra, nous allons poursuivre dans ce sens. »

Des rencontres au cœur de leurs missions

Emma et Sandra interviendront aussi bien lors d'animations collectives que dans le cadre de visites à domicile. Ateliers créatifs, jeux, sorties, moments de convivialité ou échanges informels : les occasions de rencontre sont nombreuses. L'arrivée de deux nouvelles

volontaires permettra de **renforcer cette dynamique tout en favorisant les échanges intergénérationnels.** Une expérience enrichissante pour Emma et Sandra dans la construction de leur parcours professionnel et leur découverte du milieu de l'animation sociale mais aussi une opportunité supplémentaire de créer du lien entre les seniors janzéens. ■



De gauche à droite : Sandra et Emma, volontaires en service civique, Dany Jannot, directrice du CCAS, Audrey Marchand, animatrice de vie sociale et tutrice des deux jeunes femmes, et Florian Pasco, référent SC2S, structure qui contractualise avec le CCAS pour l'emploi des services civiques.

Un nouveau conseil d'administration pour le CCAS qui fourmille de projets

À la suite des élections municipales, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a installé son nouveau conseil d'administration. De nouveaux élus sont entrés en fonction et de nouveaux projets se dessinent.

Le CCAS est présidé de droit par le maire et réunit des représentants d'associations familiales, de retraités, de personnes en situation de handicap ainsi que d'organismes œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions. « Cette diversité des représentants permet de prendre en compte les besoins de différents publics et d'enrichir les réflexions autour des actions à mettre en œuvre. » souligne Jonathan Houillot.

Lors de sa première réunion, le conseil d'administration a procédé à l'élection de Catherine Chauvière en qualité de vice-présidente et de Catherine Avrillaud comme vice-présidente déléguée. Aujourd'hui, avec le renouvellement de son conseil d'administration, le CCAS de Janzé entend s'engager dans de nouveaux projets : un groupe de travail pour la mise en place d'une mutuelle communale a vu le jour pour favoriser l'accès aux soins pour tous. « Nous avons également souhaité que la question de l'accessibilité soit au cœur de notre action. Des actions en ce sens verront le jour prochainement. » souligne Catherine Chauvière. ■



De gauche à droite : Jonathan Houillot, maire de Janzé et président du CCAS et Catherine Chauvière, vice-présidente du CCAS.

La Forge des Légendes, une association pour partager l'univers Warhammer

La Forge des Légendes rassemble les passionnés de Warhammer autour d'un univers mêlant modélisme, peinture et jeu de stratégie. Fondée par deux habitants de la commune, l'association compte aujourd'hui une quinzaine d'adhérents et accueille aussi bien les passionnés de longue date que les curieux qui souhaitent découvrir cet univers.

Née de l'envie de **partager une passion**, l'association s'est rapidement développée. « *Le but, c'était surtout de monter une association autour d'un jeu qu'on aimait bien et de trouver d'autres joueurs* », expliquent ses fondateurs. En un an, le groupe a trouvé sa place à Janzé et attire désormais des adhérents venus du territoire... Et parfois même d'un peu plus loin.

Un univers entre création et stratégie

Warhammer, c'est à la fois **un jeu de stratégie et un véritable loisir créatif**. Les figurines se montent, se peignent, se personnalisent, puis prennent place autour de la table pour des parties qui peuvent durer plusieurs heures. « *On compare souvent ça à l'ancêtre du jeu vidéo de stratégie : sauf qu'ici on est entre copains autour d'une table avec des figurines qu'on a montées soi-même* » sourient les membres de l'association. Peinture minutieuse, création de décors ou jeu : **chacun trouve sa place selon ses envies**.

Une passion ouverte à tous

L'association revendique aussi une volonté forte de transmission. **Débutants, adolescents ou passionnés confirmés** s'y retrouvent dans une ambiance conviviale, avec l'envie de

faire découvrir le hobby au plus grand nombre. « *On voulait une association tournée vers l'extérieur.* » Des **temps d'initiation** sont proposés tout au long de l'année pour permettre à chacun d'essayer, d'observer ou simplement de venir découvrir cet univers. Le nom de l'association reflète d'ailleurs cet esprit : entre clin d'œil à l'imaginaire fantastique et ancrage breton, **La Forge des Légendes invite chacun à « forger sa propre légende.** » ■

Infos pratiques

laforgedeslegendes35@gmail.com



NOUVEAU

Créez votre caisse à savon !

Pour sa 35^{ème} édition, l'association Tous Pour La Vie innove avec une toute nouvelle animation : **une course de caisses à savon**. Rendez-vous le dimanche 4 octobre pour une descente de 500 mètres placée sous le signe de la créativité, de la convivialité et du défi ! A partir de 10 ans entre amis, en famille ou entre voisins, chacun peut imaginer et construire sa propre caisse à savon avant de prendre le départ. Une belle occasion de participer autrement à ce week-end solidaire au profit de la recherche contre le cancer.

Plus d'infos et inscriptions

<https://touspourlaviejanze.wordpress.com/>



Retour

— des —

CLASSES

À JANZÉ

CLASSE
6

21 NOVEMBRE

SALLE DE LA LANDE AU BRUN 19h00 Photographie des conscrits	Adulte : 34€ Enfant (-11 ans) : 17€ Places limitées
---	---

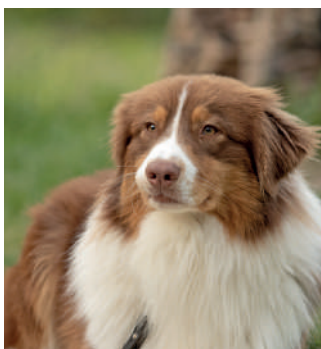
Renseignements

Catherine Avrillaud 06 04 06 92 15
Marie-Laure Ginguené 06 63 77 92 99
Philippe Esnault 06 14 04 74 98

Le Berger Australien à l'honneur cet été

Dimanche 12 juillet, le Champ de Foire accueillera la Régionale d'Élevage du Club Français du Berger Australien. Organisée par la délégation Bretagne du club, cette exposition canine officielle réunira tout au long de la journée des propriétaires, éleveurs et passionnés autour d'un rendez-vous entièrement consacré à cette race particulièrement appréciée pour son dynamisme et son tempérament.

Avec le soutien de la Société Centrale Canine, cette Régionale d'Élevage permettra de mettre en lumière le Berger Australien à travers différentes présentations et évaluations. Les chiens seront présentés devant un juge spécialisé qui observera leur morphologie, leurs allures et leur conformité avec le standard officiel de la race. Ces rendez-vous jouent un rôle important pour les éleveurs et propriétaires engagés dans la valorisation de la race, tout en offrant au grand public l'occasion de mieux découvrir cet univers. Ainsi, les habitants curieux de découvrir l'univers des expositions canines pourront assister aux présentations, observer les jugements et échanger avec des passionnés. Une belle occasion d'en apprendre davantage sur cette race emblématique et sur le travail mené autour de son élevage.



Une journée rythmée par les présentations

La journée débutera dès 8h avec l'ouverture des portes aux exposants et aux visiteurs. À partir de 9h, les jugements s'enchaîneront, avec les présentations des chiens selon leur catégorie d'âge. Les évaluations reprendront en début d'après-midi avant la désignation des meilleurs sujets de la journée aux alentours de 16h. ■

Infos pratiques

Dimanche 12 juillet sur le Champ de Foire
Contact : bretagne@cfba.fr



De très bons résultats pour les gymnastes

La saison sportive s'achève sur une note très positive pour les gymnastes des Volontaires Janzéens, qui ont brillé tout au long de l'année. Grâce à leur travail, leur assiduité aux entraînements et leur esprit d'équipe, les gymnastes janzéennes ont obtenu d'excellents résultats, laissant entrevoir de belles perspectives pour la saison prochaine.

De belles performances en équipes

Lors de la compétition départementale de Liffré, les équipes engagées ont démontré toute leur cohésion et leur régularité. En catégorie 14 ans et plus, les filles montent sur la 3^e marche du podium. Dans la catégorie 10-13 ans, elles réalisent également une très belle prestation et se classent 6^e. Les plus jeunes gymnastes n'ont pas été en reste lors de la compétition district de Thorigné-Fouillard : elles décrochent une médaille d'argent en catégorie 7-8 ans, et la renouvellent lors de la dernière compétition départementale de la saison. En catégorie 7-9 ans, les janzéennes s'imposent brillamment et remportent la médaille d'or, lors de la compétition départementale. Dans cette même catégorie, une belle médaille de bronze a également été décrochée. Chez les 10-11 ans, les filles ont engrangé une médaille d'argent et une de bronze.

Des résultats individuels remarquables

La compétition inter-départementale 35/22 organisée à Chartres-de-Bretagne a également permis à plusieurs gymnastes du club de se distinguer individuellement. Inès remportant le titre de championne dans sa catégorie 14-15 ans finale B. En finale A des 14-15 ans, Gaëlle monte sur la 2^e marche du podium, tandis qu'Elina se classe à une solide 6^e place. Chez les plus jeunes, Adèle décroche une magnifique médaille d'argent en 10-11 ans finale A, en terminant 2^e. Milena réalise elle aussi une très belle performance en prenant la 2^e. Félicitations à toutes !



Devenez bénévole pour le vide grenier !

Contribuez à faire vivre Janzé ! Afin d'organiser le traditionnel vide-grenier de l'automne qui aura lieu le dimanche 11 octobre en plein centre-ville, l'UCAJ recherche des bénévoles et des bonnes volontés désireuses de participer à la vie de la commune. L'association travaille au retour du vide-grenier en cœur de ville. Différentes missions sont possibles mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité ! Pour apporter votre aide, contactez Eric Pineau par mail e.pineau@janze.fr ou au 06 70 01 31 68.

Vos démarches et formalités

Entrée en vigueur du congé supplémentaire de naissance :
quelles sont les modalités pratiques ?

À compter du 1^{er} juillet, les parents pourront bénéficier d'un **nouveau congé supplémentaire de naissance**. Créé par la loi de financement de la Sécurité sociale, ce dispositif vise à **permettre aux familles de consacrer davantage de temps à leur enfant durant ses premiers mois de vie**. Il complète les congés déjà existants, tels que le congé maternité, le congé paternité et d'accueil de l'enfant ou encore le congé d'adoption.

Chaque parent dispose d'un droit individuel à ce congé, qui ne peut être transféré à l'autre parent. Selon les situations, il peut **durer un à deux mois et être pris en une seule fois ou fractionné en deux périodes d'un mois**. Les deux parents peuvent également choisir de le prendre **simultanément ou en alternance**.

Des modalités adaptées aux situations familiales

Le congé doit être **utilisé dans un délai maximal de neuf mois** après la naissance ou l'arrivée de l'enfant dans le foyer. Il ne peut toutefois commencer qu'une fois terminés les congés de maternité, de paternité ou d'adoption. Le dispositif concerne les enfants nés ou adoptés à partir du 1^{er} janvier 2026. Les salariés du secteur privé, les agents de la fonction publique, les travailleurs indépendants ainsi que plusieurs autres catégories de bénéficiaires peuvent y prétendre sous certaines conditions. L'indemnisation est assurée par la Sécurité sociale et correspond à **70 % du salaire plafonné durant le premier mois, puis à 60 % durant le second mois**.



Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier de ce congé, le parent doit **informer son employeur au moins un mois avant la date prévue de départ**. Cette nouvelle mesure marque une étape importante dans le renforcement de l'accompagnement des familles et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Porter la voix de Janzé !

Comme les élus de l'ensemble des communes, nous siégeons au sein de plusieurs organismes qui jouent un rôle essentiel dans notre quotidien et dans l'avenir de notre territoire. Au sein de ces instances, nous avons souhaité prendre toute notre place afin d'agir concrètement et de porter la voix de Janzé.

Au Syndicat des eaux de la Forêt du Theil, qui assure la production et la distribution d'eau potable pour 25 communes, Emmanuel Saudrais a été élu vice-président en charge des finances.

Au Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitry, qui rassemble 62 communes, dont Roche aux Fées Communauté, Jonathan Houillot a été élu premier vice-président en charge du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce syndicat intervient sur des enjeux majeurs liés à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire et au foncier.

Enfin, au SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Tri des Ordures Ménagères), qui exerce la compétence « déchets » pour 67 communes dont Janzé, Frédéric Clermont a été élu vice-président en charge de la collecte.

Ces responsabilités s'inscrivent dans notre volonté d'être pleinement engagés pour défendre les intérêts de Janzé et contribuer activement aux décisions qui façonnent notre territoire.

L'équipe Unis pour Janzé

Expression de la minorité

Guinguette, définition : "établissement de plein air, souvent situé au bord de l'eau, où l'on vient se détendre et profiter d'un cadre convivial". Nous avons toujours été favorables à la création d'une guinguette à Janzé. En nous appuyant sur cette définition, nous pensions naturellement qu'elle trouverait sa place au bord de l'étang de l'Yve : verdure, plan d'eau, ombre, jeux pour enfants, sanitaires et stationnement. Le cadre semblait idéal.

Pourtant, la municipalité a choisi un autre emplacement, un parking, entre deux routes, dans un environnement plus minéral. Ce choix est justifié par la volonté de soutenir les commerces du centre-ville. Nous partageons cet objectif, mais lorsque la plupart ferment vers 19 heures, son efficacité peut être questionnée.

Nous avons proposé d'étudier l'option de l'étang de l'Yve, sans succès. Enfin, l'appel d'offres n'a suscité qu'une seule candidature, signe que les contraintes du projet ont pu limiter son attractivité.

*Jennifer Maillard, Amélie Lucas
et Jean-Romain Chapy*

Chaque début du mois, recevez
l'actualité principale dans votre
boîte de messagerie !

Rendez-vous sur www.janze.fr



Inscrivez-vous
À LA
NEWSLETTER !



CET ÉTÉ

Stage de natation adultes et enfants aux Ondines

Pensez aux stages de natation pendant les vacances d'été !

Renseignements : info@les-ondines.fr - 06 71 00 35 35

Exposition photos : "la photo-graphique"

Organisée par le club photo Féérie d'Images de Janzé. Exposition visible à la Médiathèque et à la Briqueterie tout l'été.

Entrée libre et gratuite

La Briqueterie s'anime 2 mercredis

Cet été, profitez du cadre verdoyant et ombragé des Jardins de la Briqueterie, avec en plus deux après-midis d'animations gratuites pour petits et grands, organisées par la Ville de Janzé.

Plus d'infos p.11 de votre Janzé mag

Du samedi 4 au dimanche 5 juillet

Ar'Vran Fest IV

Découvrez 15 groupes lors de concerts de folk, black et pagan metal (entrée payante).

Retrouvez aussi l'ambiance d'un marché médiéval en accès libre avec plus de 50 artisans ainsi que des animations gratuites.

Plus d'infos : www.arvranfest.fr / 02 99 74 61 73



Samedi 4 juillet

Festival Summer - Les Ondines

Plongez dans une ambiance festive et rafraîchissante avec une journée remplie d'activités pour petits et grands, dans un cadre ludique et convivial.

Sans réservation. Plus d'infos : 09 71 00 35 35

Vendredi 10 juillet à partir de 19h

Meeting de Janzé

Rendez-vous incontournable de l'athlétisme en Ille-et-Vilaine, organisé par le club de Janzé Athlétisme. Cette édition se distingue par un temps fort inédit : un Miles ouvert à tous réunissant licenciés et non licenciés. Ouvert au grand public et entrée gratuite.

Inscription : www.klikego.com

Dimanche 12 juillet à partir de 9h

Régionale d'élevage du Club Français du Berger Australien

Plus d'infos p.17 de votre Janzé mag

Lundi 13 juillet

Festivités du 13 juillet

Plus d'infos p.11 de votre Janzé mag

Vendredi 17 juillet 2026 à 19h30

Aqua'Ciné - Les Ondines

Projection du film " Pirates des Caraïbes : la malédiction du Black Pearl ".

Inscription obligatoire : à l'accueil ou sur le site des Ondines

Vendredi 31 juillet à 12h

Don du sang

Organisé par l'EFS au Chêne Jaune (possibilité de prendre rdv en ligne).

Renseignements : <https://dondusang.efs.sante.fr>

Mardi 18 août à 9h

Droit des femmes : permanence du CIDDF

Ouverture d'une permanence aux Halles.

Prise de RDV : 02 99 30 80 89 ou par le formulaire du site internet <https://illeetvilaine.cidff.info/contact>

Jeudi 27 août à partir de 14h

Thé dansant

Organisé par le club de l'amitié et animé par l'orchestre de Emmanuel Bolivard.

Plus d'infos et réservations : 06 21 91 37 93

Samedi 5 septembre

Forum des associations

Venez à la rencontre des associations janzéennes.

Renseignements : 09 70 21 45 45 - associations@janze.fr

Dimanche 20 septembre

Journées du Patrimoine

Une immersion dans l'école de nos aînés par l'association Janzé Histoire et Patrimoine.

Du vendredi 2 au dimanche 4 octobre

Week-end sportif et festif contre le cancer

Organisé par l'association Tous pour la vie Janzé. Nouveauté pour les 35 ans de l'association : la grande course de caisses à savon ! Plus d'infos p.16 de votre Janzé mag.

Renseignements : 06 64 09 97 47 - touspourlaviejanze@gmail.com

Une escapade à la mer pour les seniors

Le CCAS de Janzé, en partenariat avec les communes de Retiers, Essé, Le Theil-de-Bretagne et Brie, propose une sortie à Dinard le mardi 22 septembre. Cette journée conviviale, destinée aux seniors en perte d'autonomie, vise à favoriser les rencontres et à lutter contre l'isolement.

Infos pratiques

Inscriptions ouvertes auprès du CCAS de Janzé jusqu'au 29 juillet



A LA MÉDIATHÈQUE



Horaires d'été

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-13h

Fermé le samedi 15 août

Renseignements :

mediatheque.janze@raifcom.bzh - 02 99 47 30 53

Ville de
Janzé



16H - PLACE DES HALLES
Animations enfants

18H - DÉFILÉ & CÉRÉMONIE AU
MONUMENT AUX MORTS

19H - DÉPART GARE
Grand prix cycliste
Trophée Yves Samson

13
juillet

18H45 - PLACE DES HALLES
Concerts

Fanfare - Musique
Sainte Cécile -
Chanson française

23H15 - PARC DE L'YVE
**Feu d'artifice
& bal populaire**